



1) Définitions de base

La RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est définie par la Commission Européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.

En d'autres termes, la RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.

Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.

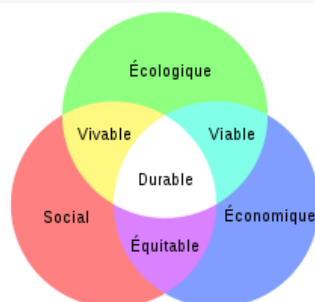
La norme ISO 26000, standard international, définit le périmètre de la RSE autour de sept thématiques centrales :

1. la gouvernance de l'organisation
2. les droits de l'homme
3. les relations et conditions de travail
4. l'environnement
5. la loyauté des pratiques
6. les questions relatives aux consommateurs
7. les communautés et le développement local.

Le DD

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.





Les trois piliers du développement durable :

- Économique : le DD implique la modification des modes de production et de consommation en introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social.
- Social : (ou Humain). Le DD englobe la lutte contre l'exclusion sociale, l'accès généralisé aux biens et aux services, les conditions de travail, l'amélioration de la formation des salariés et leur diversité, le développement du commerce équitable et local.
- Environnemental : il s'agit de rejeter les actes nuisibles à notre planète pour que notre écosystème, la biodiversité, la faune et la flore puissent être préservées.

2) Quelles actions au Camping Beauséjour ?

Bien que nous soyons une Toute Petite Entreprise (TPE de 3 salariés à l'année), le Camping Beauséjour a à cœur de faire au mieux pour répondre aux problématiques actuelles en matière de RSE et DD.

Voici les actions que nous avons mises en place :

Pilier économique	Pilier social	Pilier environnemental
Nos mobil-homes sont fabriqués en France et éco-conçus	Pérénnisation des emplois à l'année avec des CDI	Bac à compost et broyat
Notre site internet a été conçu par un fournisseur français	Embauche d'un senior	Bac de recyclage verre
Nous faisons des achats groupés auprès de certains fournisseurs (EDF)	Achats de nos produits nettoyants auprès d'ESAT	Bac de recyclage cartons et plastiques
Diminution des dépenses en électricité	Nos salariés bénéficient régulièrement de formations en période de fermeture	Arrêt de l'utilisation de draps jetables dans les mobil-homes
Diminution des dépenses en eau	Document Unique de l'évaluation des risques professionnels disponible à l'accueil	Tous nos produits nettoyants des locatifs sont labellisés « Ecocert »
Abonnement à un service de médiation pour les consommateurs	Mise en place d'une mutuelle santé pour les salariés en CDI	Installation de panneaux photovoltaïques sur le grand bloc sanitaire



Contribution aux entreprises locales : mise à disposition des flyers des entreprises qui nous sollicitent	Mise en place d'un PERP pour les salariés en CDI	Préchauffage solaire dans le petit bloc sanitaire
Relais des animations locales en affichage externe et sur le Facebook du camping	Mise à disposition d'un logement pour chaque CDD saisonnier	Système de « presto » pour les robinets des douches
Nous favorisons les fournisseurs locaux au maximum	Mise en place d'un système de prime pour les CDI et les CDD	Système d'éclairage des voies d'accès avec capteur de lumière et de mouvement
Economie de papier et diminution des frais postaux	Document de sensibilisation au handicap remis aux salariés	Toutes les ampoules sur le terrain sont des LEDs
Rares augmentations des prix pour les clients	Initiation à la LSF pour la Responsable d'Accueil	Bac à recyclage des piles et batteries usagées
Diminution des coûts de maintenance du matériel d'entretien des espaces verts : nous réparons nous-mêmes au maximum (nous avons le même tracteur depuis plus de 50 ans)	Diminution des déplacements professionnels et trajets domicile-travail	Rencontres annuelles avec AQTA (gestion des déchets)
Incitation des clients à limiter leurs consommations d'eau et d'électricité : affichage externe	Nettoyage du linge à l'ESAT à Crac'h	Diminution des envois papier, favorisation des envois de contrats par e-mail et des e-paiements
Incitation des clients à utiliser les circulations douces : mise à disposition de cartes des randonnées pédestres, des horaires de bus/train, des flyers des loueurs de vélos	Habilitation électrique pour les salariés en CDI (connaissance des risques électriques)	Chasses d'eau double débit pour les blocs sanitaires et les mobil-homes



<p>Incitation des clients à consommer local : informations relayées sur les différents marchés alimentaires</p>	<p>Fourniture d'EPI pour chacun des salariés en CDI et CDD</p>	<p>Utilisation d'un vélo pour effectuer les branchements électriques des clients plutôt qu'une « golfette » électrique</p>
<p>Favorisation du réemploi (outils, ateliers DYI club enfants en été, bibliothèque gratuite)</p>		<p>Respect de la biodiversité : Eco pâturage en période de fermeture, réutilisation des tontes d'herbes, utilisation d'engrais naturel pour les pelouses (fumier de cheval)</p>
<p>Réemploi des anciens mobil-homes (vente d'occasion, démantèlement pour recyclage de tout ou partie)</p>		<p>Prévention auprès des clients (affichage) sur le tri des déchets, la pollution air/sol/eau, le respect des zones de pêches et taille minimale des espèces</p>
<p>Dons divers à des associations locales</p>		<p>Limitation de l'arrosage</p>
<p>Investissement dans du linge « durable » et lavable (diminution du coût d'achat du linge jetable, des émissions de CO2 pour le transport/livraison)</p>		<p>Zéro cartouche d'encre à recycler</p>
<p>Investissement dans une imprimante avec cartouche réutilisable (remplissage avec de l'encre simple)</p>		<p>Fin de l'utilisation de papier à en-tête spécial, le logo est imprimé directement depuis le logiciel de gestion des réservations</p>
<p>Diminution des coûts de papier</p>		